Sauvons la Tournelle

10 juin 2017
Enquête Publique Septeuil (78)

Sauvons la Tournelle 35 rue du Vieux Marché 78100 Saint Germain en Laye

sauvonslatournelle@gmail.com

RNA W783006652

Sauvons la Tournelle

1. L'association

1.1 Pourquoi cette association ?

- **Sauvons la Tournelle** est née suite à la réunion du 03 mars à la mairie de Septeuil informant les Septeuillais de la modification simplifiée du PLU, au lieu-dit « La Tournelle » sur la commune de Septeuil.

Sauvons
la Tournelle

sauvonslatournelle@gmail.com

Sauvons la Tournelle

1. Pourquoi cette association ?

1.2 Objet

L'association a pour objet la protection et la sauvegarde des sites naturels, du patrimoine architectural et du cadre de vie dans les communes de Courgent et de Septeuil (Yvelines). Elle veille à ce que les décisions d'urbanisme soient prises en concertation avec la population et le respect du cadre de la législation en vigueur.

Il est à noter que d'autres associations ont vu le jour cette année à visant la protection du cadre de vie, en réaction à des projets divers sur la commune de Septeuil mais aussi celle de Courgent.

Sauvons la Tournelle est membre des assocations :

YVELINES ENVIRONNEMENT

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Sauvons la Tournelle

1. Pourquoi cette association ?

1.3 Rappel

- **Sauvons La Tournelle,** dans ce préambule, souhaite rappeler l'engagement de Monsieur Rivière, Maire de Septeuil et de son groupe de travail « Ensemble, réveillons Septeuil » dans ce courrier du 11 mars 2014, avant les élections municipales.

Sauvons la Tournelle

1. Pourquoi cette association ?

1.3 Rappel

Dominique Rivière
30, rue Fernand Bréan
78790 Septeuil

www.septeuil2014.fr
Facebook : Septeuil 2014
Dominique.riviere@septeuil2014.fr

Le 11 mars 2014

Objet : Réponse à votre courrier.
Réf : OVDW/DR

Madame, Monsieur,

Comme je vous l'ai écrit par courriel, je vous vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous une réponse à votre question qui est :

« ***Quelles sont les actions concrètes et rapides que vous envisagez de mettre en place pour que les lieux dégradés, pollués, vendalisés retrouvent un aspect humainement acceptable*** ».

Votre question est accompagnée de photographies explicites ainsi que des écrits d'enfants choqués par ces situations de pollution que nous pouvons trouver sur le territoire de notre commune et plus largement sur notre communauté de communes.

Au sein du groupe de travail de **Septeuil 2014** et de la liste que je porte aux élections du 23 mars prochain, nous avons des femmes et des hommes parfaitement conscients de ces problématiques mais aussi acteur aux travers d'associations locales (Association S.A.U.V.E.R, A.T.E.N.A 78, Stop Voltige…) pour agir contre ces comportements et ces situations.

Dans notre projet pour Septeuil, **Septeuil 2014** nous avons une priorité qui est celle du **cadre de vie – apporter un nouveau souffle, partager et vivre ensemble**. Nous regroupons dans cette thématique les sujets liés à l'écologie, au développement durable et à l'énergie.

Concrètement il s'agit de l'ensemble des situations de nuisance, d'actions de sensibilisation et de protection de la nature et les comportements raisonnés pour la protection de notre environnement et l'amélioration de notre qualité de vie au cœur de la nature et de notre village.

A votre question directe et précise voici les 1ères réponses que nous mettrons en place dès les 1éres années de notre mandature :

- Etre à l'écoute de nos habitants afin de soutenir toutes initiatives citoyennes dans ce domaine.

- Développer notre soutien matériel et financier aux partenaires associatifs compétents dans ce domaine, à savoir l'association SAUVER et ATENA 78 afin qu'elles puissent œuvrer dans leurs compétences sur notre territoire.

- Créer une semaine de l'environnement à Septeuil avec une série d'actions de sensibilisations auprès des divers publics (Les écoles, les associations, les commerçants et les artisans, les aînés et les habitants). Ces actions seront par exemple l'organisation d'un concours de collecte de déchet, d'affiche, de slogan, une rando-découverte, un parcours d'observation de la nature…

- Proposer un festival d'œuvres originales dans la Vaucouleurs afin de sensibiliser notre population sur la protection de l'eau…

- Organiser et/ou soutenir des collectes de déchets.

- Envisager un partenariat avec nos communes limitrophes pour gérer le ramassage des déchets sauvages.

- Mettre tout en œuvre pour verbaliser les pollueurs.

- Accompagner les riverains aux nettoyages des tags et graffs sur les parties privatives.

- Nettoyer systématiquement les tags et graffs sur les espaces publics.

- Installer des canisites ou autres dispositifs pour la gestion des déjections canines et mener des actions de sensibilisation sur le sujet auprès des propriétaires de chiens.

- Sensibiliser les habitants sur le respect du patrimoine local et de la nature en organisant des actions sur la préservation des sites historiques (Architecturaux, archéologiques…) de la faune et la flore sauvage (nourrissoirs pour oiseau l'hiver par exemple, gestion des espaces verts dans une démarche de développement durable…).

Un lieu propre et agréable à vivre est plus souvent respecté qu'un lieu à l'abandon ou mal entretenu. Si aujourd'hui des comportements de « non-respect » de l'environnement sont installés dans notre village et dans ses campagnes, c'est vraisemblablement parce que les espaces sont trop rarement, voir jamais entretenus, inconfortable et donc ne donne pas l'envie qui pousse au respect.

Sauvons la Tournelle

2. Questionnement sur la procédure et la concertation

Sauvons la Tournelle s'est engagée auprès de ses adhérents à veiller à ce que les **procédures** mises en place par les acteurs de ce projet soient en accord avec la législation en vigueur et en **concertation** avec la population.

1. Procédure

Nous avons contacté la D.D.T. Monsieur Philippe Gallot en lui posant un certain nombre de questions. Nous n'avons, à ce jour, pas pu obtenir les réponses .

- le projet de modification du PLU sur la commune de Septeuil tel que vous en avez connaissance à travers tous les documents que nous vous avons fait suivre depuis début mars respecte-t-il la procédure ?"

- Le dossier de modification du PLU a-t-il bien été envoyé aux « Personnes Publiques interrogées » ?

- Pourquoi engager une procédure de modification simplifiée du PLU en urgence avant la procédure de révision du PLU ?

Sauvons la Tournelle

2. Questionnement sur la procédure et la concertation

2. **Concertation**

L'équipe municipale a souhaité communiquer à « minima » sur le projet, refusant la publication d'une lettre ouverte à Monsieur le Maire dans le Septeuil Mag No13 refusant une concertation publique proposée par l'association lors d'un rendez vous à la mairie le 13 mai, et refusant la diffusion du projet présenté ce même jour.

Lettre du 07 mars 2017

Cher Monsieur Rivière

Maire de Septeuil

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Imaginez-vous.... un jour vous promenant du côté de la Tournelle, accompagné de vos petits enfants.

Sauvons la Tournelle

2. Questionnement sur la procédure et la concertation

Imaginez votre fierté, celle des décisions courageuses que vous avez prises tout au long de votre mandat de maire

Tout en cheminant, vous vous souvenez de vos premiers pas de maire qui répondaient aux promesses faites à vos électeurs : la réouverture de la boucherie, le création d'un petit marché où les habitants de plus en plus nombreux aiment à se retrouver et trouver de bons produits.

Et puis ce jour, ou vous vous êtes dit :

« **Mais qu'est-ce qu'on attend pour aller plus loin ?** »

Et si ce n'était pas un rêve, Monsieur Rivière ? Et si d'autres élus, dans d'autres régions en France ou ailleurs avaient déjà franchis le pas ?

Et si « les fous d'aujourd'hui sont parfois les précurseurs de demain » ? Et si ce prochain maire... c'était vous ?

Sauvons la Tournelle

2. Questionnement sur la procédure et la concertation

Aujourd'hui, vous et toute l'équipe d' « Ensemble Réveillons Septeuil » sont face à des décisions importantes. Vos choix de modifications du PLU auront des répercussions irréversibles sur l'identité de notre village, sur notre avenir et celui de nos enfants.

La révision du PLU, telle que vous nous l'avez présentée ce vendredi 03 mars en Mairie, propose de modifier le site de la Tournelle en faisant passer une zone N (nature) et US (équipement scolaire) en zone constructible. Vous donnez ainsi carte blanche au propriétaire, au promoteur, à un urbaniste de réaliser un grand lotissement. C'est pour eux, il faut le reconnaître, une sacrée aubaine financière.

Mais pour nous ?

Ce projet de construction massif ne porte-t-il pas atteinte au patrimoine, au paysage rural et harmonieux de ce site si beau ? N'est-il pas très dommageable de ne pas prendre en compte toutes les données écologiques et environnementales, historiques, économiques, sociales à l'heure de la transition énergétique et citoyenne. N'est-il pas triste que le terrain concerné soit celui d'un ancien pensionnat, l' École de la Tournelle, dont le bâtiment principal risque d'être en partie détruit ou dénaturé ? Quel message pour nos enfants, pour les générations à venir ? Faire table rase du passé ? Ignorer les réels enjeux climatiques et environnementaux de l'avenir ?

Sauvons la Tournelle

2. Questionnement sur la procédure et la concertation

Nous sommes d'accord. Un projet doit se faire pour préparer l'avenir du village... mais pourquoi celui-ci ? Pourquoi ne pas choisir une autre voie ? Ce projet ne pourrait-il intégrer le sauvetage de cette école magnifique pour en faire une école pilote ?

J'invite tous les Septeuillais, tous les Septeuillaises, adultes, enfants, touchés par ce message à venir se manifester et exposer leur point de vue auprès du commissaire enquêteur, à la mairie, dès qu'il sera nommé. Je vous invite à leur transmettre ce message par tous les moyens. Afin de nous préparer à la discussion, je vous invite à visiter les sites des promoteurs classiques, mais aussi ceux d'architectes tels que Pierre Henry Gomez le site de la commune d'Ungersheim et à télécharger la brochure Ungersheim, un village en transition, le site du Film « Qu'est-ce-qu'on attend, à découvrir la lecture de Pierre Rabhi.....

MERCI ! Alors... prêt pour l'Aventure ?

Sauvons la Tournelle

2. Questionnement sur la procédure et la concertation

A Monsieur Dujardin, Conseiller Municipal, Mairie de Septeuil

Je vous remercie pour votre réponse. Je renouvelle ma demande pour la troisième fois,

à savoir, pourriez-vous publier ma lettre dans le prochain numéro du journal de Septeuil ?

C'est le moment de créer une rubrique nouvelle !

Je souhaite justement partager des idées neuves avec votre équipe et avec tous les habitants.

Ce journal est la seule façon pour moi de le faire. Cette lettre peut être publier "en l'état"... avec ses imperfections.

Cela donnera l'opportunité aux élus, porteurs de ce projet de modifications de PLU d'apporter des clarifications pour bien comprendre.

Cela serait un bel exemple de démocratie participative !

Mail du 14 mars 2017

De : Dujardin Didier <didier.dujardin@septeuil.fr>

À : VIRGINIE MEURISSE <vimeu@yahoo.com>

Envoyé le : Dimanche 26 mars 2017 18h5

Objet : Re: Sauvons La Tournelle !

Bonsoir Madame

Le comité de rédaction n'a finalement pas retenu votre lettre pour être publiée. Ils ont eu aussi estimé qu'elle contenait trop d'inexactitudes par rapport à ce qui avait été présenté à la réunion publique sur le sujet.

Cordialement

Didier Dujardin

Bonjour madame,

La procédure de modification étant en cours, je ne peux pas vous transmettre le dossier.Cependant, il sera consultable du 26 mai au 26 juin en mairie aux horaires d'ouverture habituels.C'est à ce moment-là que vous pourrez faire des remarques et les inscrire dans le registre d'enquête publique.Elles seront par la suite prise en compte par le commissaire enquêteur dans le cadre de la rédaction de son rapport.

Bien cordialement

Mail du 17 mai 2017

Madame,

Le document que vous avez vu lors de la réunion de samedi est strictement confidentiel et non communicable à ce stade du projet. Je suis donc dans le regret de ne pas pouvoir répondre favorablement à votre requête. De plus, pour votre information, le commissaire enquêteur suivra l'enquête publique du début à la fin, c'est à lui qu'il faut adresser les remarques, et il sera présent dès le début de l'enquête.

Je vous rappelle que cette enquête publique porte sur une MODIFICATION DU PLU RELATIVE A UN CHANGEMENT DE REGLEMENT et non sur le projet qui s'en suivra

Vos remarques devront donc porter sur le règlement de la futur zone Ut et non sur le projet de la Tournelle. Bien cordialement

Mail du 17 mai 2017

Sauvons la Tournelle

3. modification du Plu : une grande confusion !

Extrait du CR de la mairie de Septeuil du 03 mars publié sur le compte facebook de la mairie :

(…) le propriétaire actuel du domaine de La Tournelle souhaite vendre sa propriété pour un projet immobilier et qu'en conséquence la commune de Septeuil modifie son PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur cette zone pour **protéger au mieux ses intérêts** dans tous les domaines **(environnementaux, économiques ou autres)**. Monsieur le Maire a indiqué que le projet était intéressant pour les deux communes (par exemple par l'arrivée de nouveaux enfants qui éviteront des fermetures de classes) mais qu'il devait être encadré depuis le départ. Madame Valérie Tétart, première adjointe, a précisé que Septeuil et Courgent agissaient en concertation depuis le départ. Il s'agit donc de mettre en place un schéma d'aménagement, avec des règles contraignantes, pour que la commune puisse discuter avec un éventuel promoteur et imposer ses règles. **Rappelons que la zone concernée (l'ancienne école) est déjà classée comme un espace équipé, où il est possible de construire, et non comme un espace naturel.**

Suite à ce communiqué, la plus grande confusion règne à Septeuil concernant la nécessité de modifier le PLU. Les Septeuillais pensent que...

1. La zone concernée est bien constructible et qu'un lotissement est inévitable.

2. La zone Ut qui remplacerait la zone Us existante permettrait de protéger au mieux notre environnement, ou plutôt, nous permettrait d'éviter le pire !

   La mairie de Septeuil a omis de clarifier la ZONE US !

3. Une partie de la zone N sera modifiée en zone Ut lors de la révision prochaine. Ce point n'a pas été abordé. Comment comprendre le projet dans son ensemble ?

Sauvons la Tournelle

3. Modification du Plu : une grande confusion !

ZONE US

Constructions liées à la réalisation d'équipements d'infrastructure

Aménagement et extension des constructions existantes à usage d'habitation sous réserve que la surface hors œuvre nette (SHON) autorisée n'excède pas 30% de la SHON existante à la date d'approbation de la présente révision sans pouvoir excéder 80m²

La construction de bâtiments annexes à condition qu'il soient réalisés en harmonie avec la construction existante et seront limités à une surface hors œuvre brute totale de 20m²

Les travaux d'extension et d'aménagement sur les bâtiments faisant l'objet d'une protection au titre de l'article L123-1 du code de l'urbanisme, localisés aux documents graphiques, seront réalisables des lors qu'ils seront connus dans le sens d'une préservations des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits bâtiments.

Les constructions et installations à usage des établissements scolaires

Les constructions à usage d'habitation, 1 par ilôt de propriété, à condition qu'elles soient destinées au gardiennage, à la surveillance et à la direction des établissements scolaires.

LA ZONE US EST DONC CONSTRUCTIBLE CERTES MAIS AVEC DE FORTES CONTRAINTES ACTUELLEMENT.

La mairie sous prétexte de « protéger » le site veut en réalité « lever » ces contraintes !

Pourquoi ne pas communiquer clairement sur les intentions réelles de la Mairie ?

Sauvons la Tournelle

3. Modification du Plu : une grande confusion !

Mail du 17 mai 2017

Je vous rappelle que cette enquête publique porte sur une MODIFICATION DU PLU RELATIVE A UN CHANGEMENT DE REGLEMENT et non sur le projet qui s'en suivra.

Quel est l'objectif de cette enquête publique ?

Se prononcer sur une modification simplifiée du PLU et/ou sur le projet de la Tournelle ?

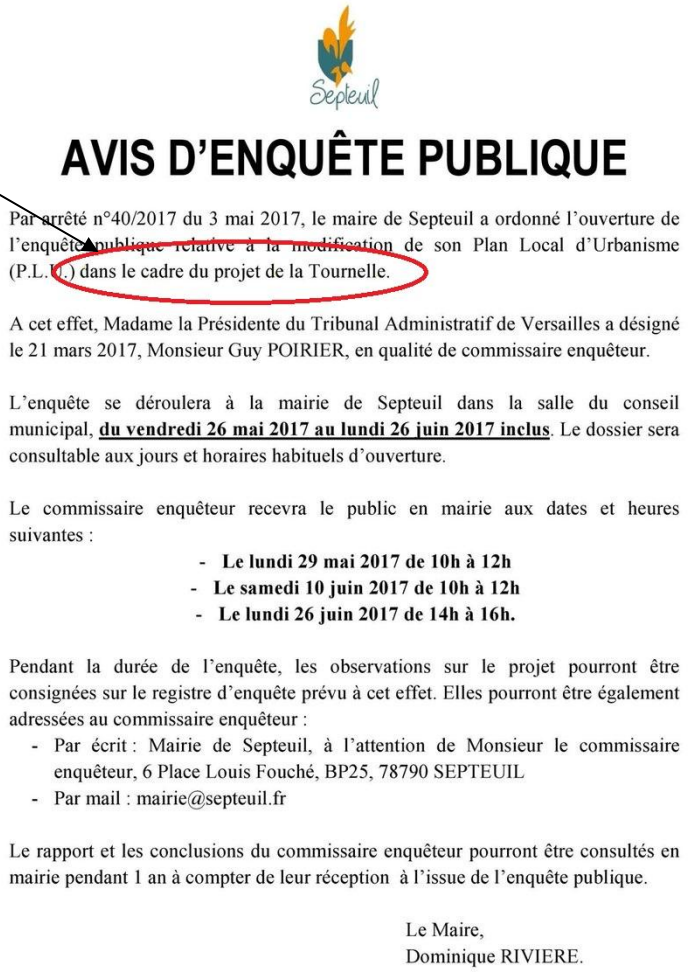

Septeuil

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°40/2017 du 3 mai 2017, le maire de Septeuil a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) dans le cadre du projet de la Tournelle.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles a désigné le 21 mars 2017, Monsieur Guy POIRIER, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Septeuil dans la salle du conseil municipal, **du vendredi 26 mai 2017 au lundi 26 juin 2017 inclus**. Le dossier sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- **Le lundi 29 mai 2017 de 10h à 12h**
- **Le samedi 10 juin 2017 de 10h à 12h**
- **Le lundi 26 juin 2017 de 14h à 16h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet. Elles pourront être également adressées au commissaire enquêteur :

- Par écrit : Mairie de Septeuil, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, 6 Place Louis Fouché, BP25, 78790 SEPTEUIL
- Par mail : mairie@septeuil.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie pendant 1 an à compter de leur réception à l'issue de l'enquête publique.

Le Maire,
Dominique RIVIERE.

Sauvons la Tournelle

4. Et Courgent ?

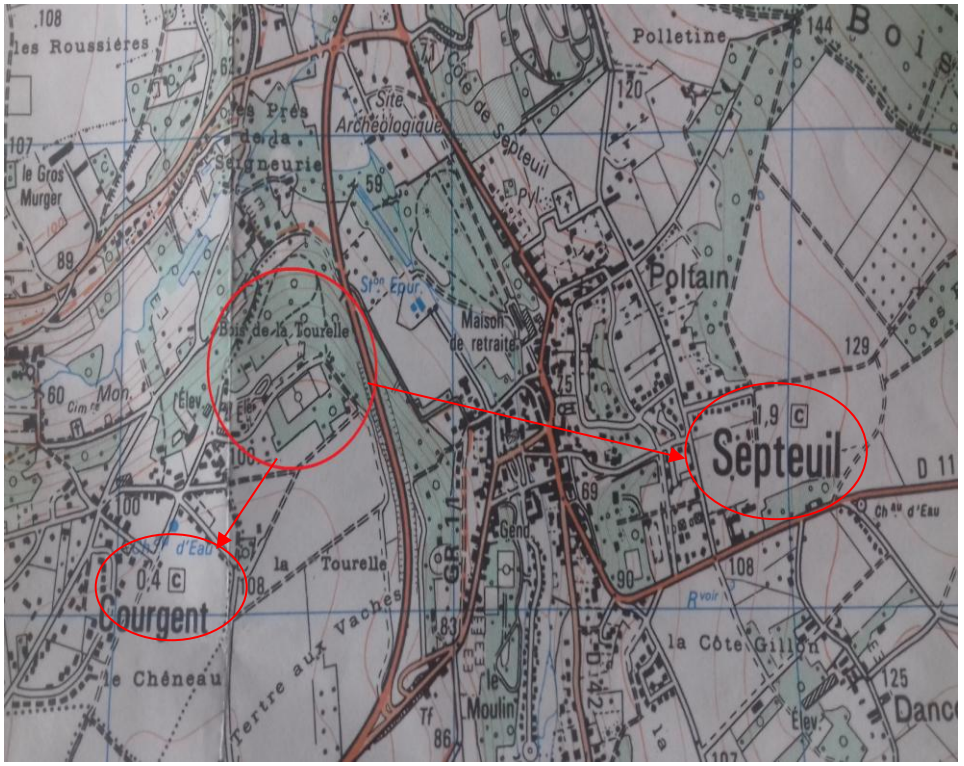

Les habitants de Courgent sont directement concernés par le projet hors la plupart n'ont appris le projet que fortuitement, tardivement... ou ne sont pas encore informés !

Sur cette carte IGN, nous voyons que Courgent et septeuil forment une entité et que Courgent est géographiquement très impacté par le projet.

Sauvons la Tournelle

5. L'impact du projet : des questions sans réponses

Circulation

Monsieur Jean Pierre Baron, Maire de Courgent, s'est officiellement prononcé contre l'accès au lotissement via la rue de la Tournelle.

→ Quel coût financier pour la commune pour la construction et l'entretien d'une route d'accès via le Chemin des Ormes ?

→ Quel impact d'une telle route sur l'environnement (acoustique, émission CO2) ?

→ Comment gérer un afflux supplémentaire de voitures dans nos deux villages ?

→ Le Stationnement des véhicules dans Septeuil (dépose minute pour les écoles, accès commerces etc)

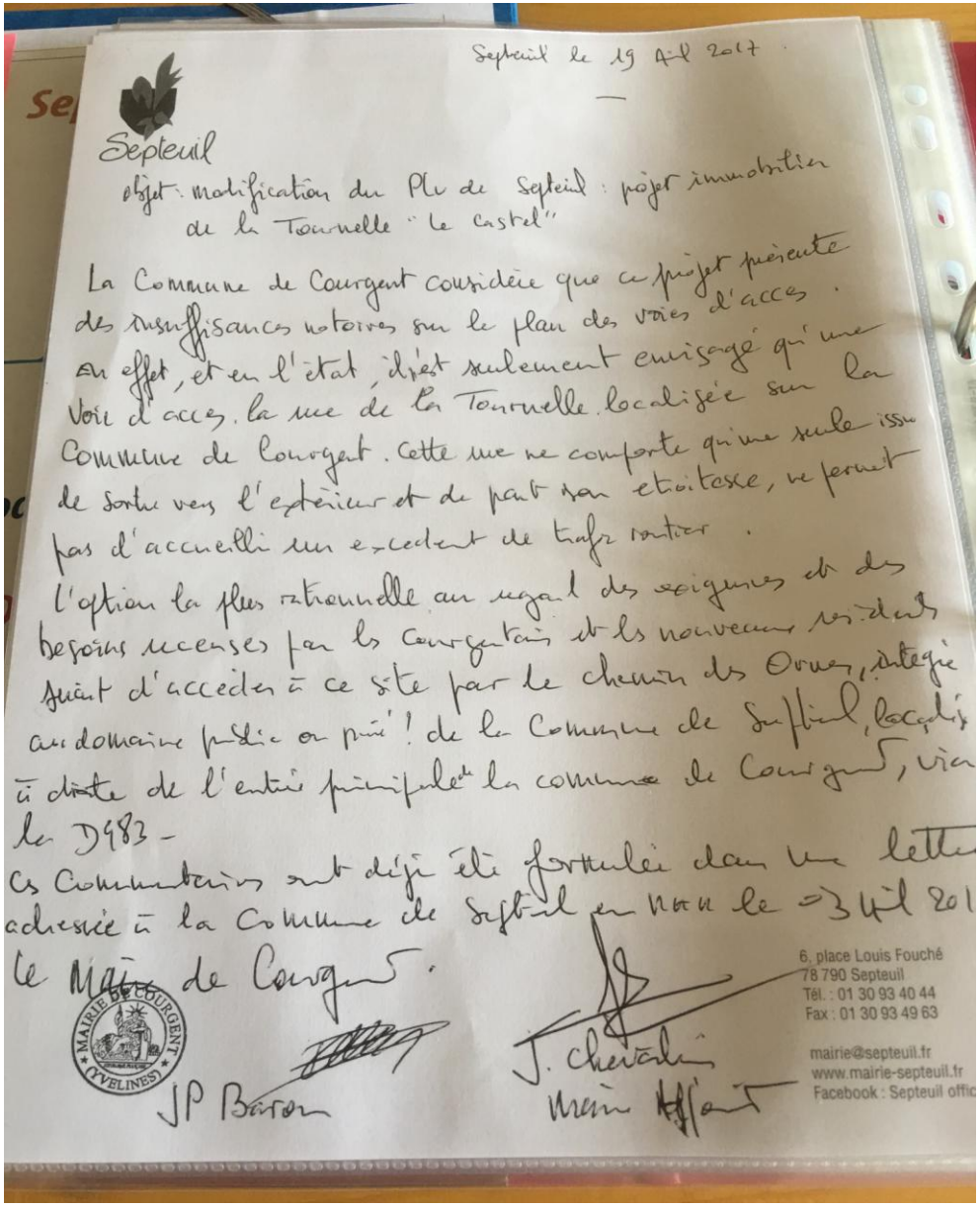

Septeuil le 19 Avril 2017

Septeuil

objet : modification du Plu de Septeuil : projet immobilier de la Tournelle "le Castel"

La Commune de Courgent considère que ce projet présente des insuffisances notoires sur le plan des voies d'accès. En effet, et en l'état, il n'est seulement envisagé qu'une voie d'accès, la rue de la Tournelle localisée sur Commune de Courgent. Cette rue ne comporte qu'une seule issue de sortie vers l'extérieur et de part son étroitesse, ne permet pas d'accueillir un excédent de trafic routier.

L'option la plus rationnelle au regard des exigences et des besoins recensés par les Courgentais et les nouveaux résidents serait d'accéder à ce site par le chemin des Ormes, intégré au domaine public ou privé de la Commune de Septeuil, localisé à distance de l'entrée principale de la commune de Courgent, via la D983.

Ces Commentaires ont déjà été formulés dans une lettre adressée à la Commune de Septeuil en mars le 13 Avril 201

Le Maire de Courgent.

MAIRIE DE COURGENT (YVELINES)

JP Baron

J. Chevalier
Maire

6, place Louis Fouché
78 790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 40 44
Fax : 01 30 93 49 63

mairie@septeuil.fr
www.mairie-septeuil.fr
Facebook : Septeuil offic

Sauvons la Tournelle

5. L'impact du projet : des questions sans réponses

Les écoles et les services

- Les écoles primaires de Septeuil et Courgent sont-elles en capacité de répondre immédiatement à une demande aussi importante ?

- Quelle solution envisagée pour les futurs élèves devant se rendre au collège ? Un service de bus complémentaire sera-t-il mis en place pour répondre à la spécificité de l'emploi du temps au collège ?

- Et, les autres infrastructures ?

- A toutes ces questions…. Une seule réponse de la mairie de SEPTEUIL :

- **« TOUT A DÉJÀ ÉTÉ PREVU** » or, la population n'a eu accès à aucune réponse concrète, aucune projection économique :

- → les dépenses des Septeuillais liées aux nouvelles infrastructures ont-elles été chiffrées ?

- → les recettes liées aux nouvelles taxes perçues par la commune seront-elles suffisantes pour absorber les dépenses colossales que vont engendrer ce projet ?

Voiries et réseaux divers

Compte tenu de l'emplacement du futur lotissement, les infrastructures à mettre en œuvre sont complexes et onéreuses pour notre commune.

- **A. Réseaux assainissement d'eau : eau potable, eaux usées, eau de pluie**

- La commune de Courgent compte environ 400 habitants. Elle est alimentée par une source à débit faible. L'alimentation en eau sera-t-elle suffisante pour alimenter l'arrivée de 300 à 400 nouveaux habitants ? Des études ont-elles été réalisées ?

- - Quelles études sur l'impact des constructions et la gestion du drainage des eaux de pluie au regard de la situation géographie de La Tournelle et des dernière inondations de 2016.

Pour rappel :

Arrêté du 20 décembre 2016 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2016 au 1er juin 2016 : Communes de Bazainville, Septeuil

http://www.yvelines.gouv.fr

B. Réseaux téléphoniques, électricité

L'entretien des voiries dans le lotissement sera à la charge de la commune d'après le document présenté lors de la réunion du 03 mars.

Sauvons la Tournelle

5. L'impact du projet : des questions sans réponses

C. Raccordement du lotissement à la station d'épuration

Concrètement, comment le lotissement sera-t-il raccordé à la station d'épuration existante. Cette station est située de l'autre côté de la D983 ? Le coût des travaux pour faire passer les conduites sous la D983 a-t-il était estimé ? D'autres solutions plus simples ont-elles été étudiées ? Lesquelles ?

Des autorisations pour faire passer les conduites à travers la zone de bois classés EBC seront-elles accordées ?

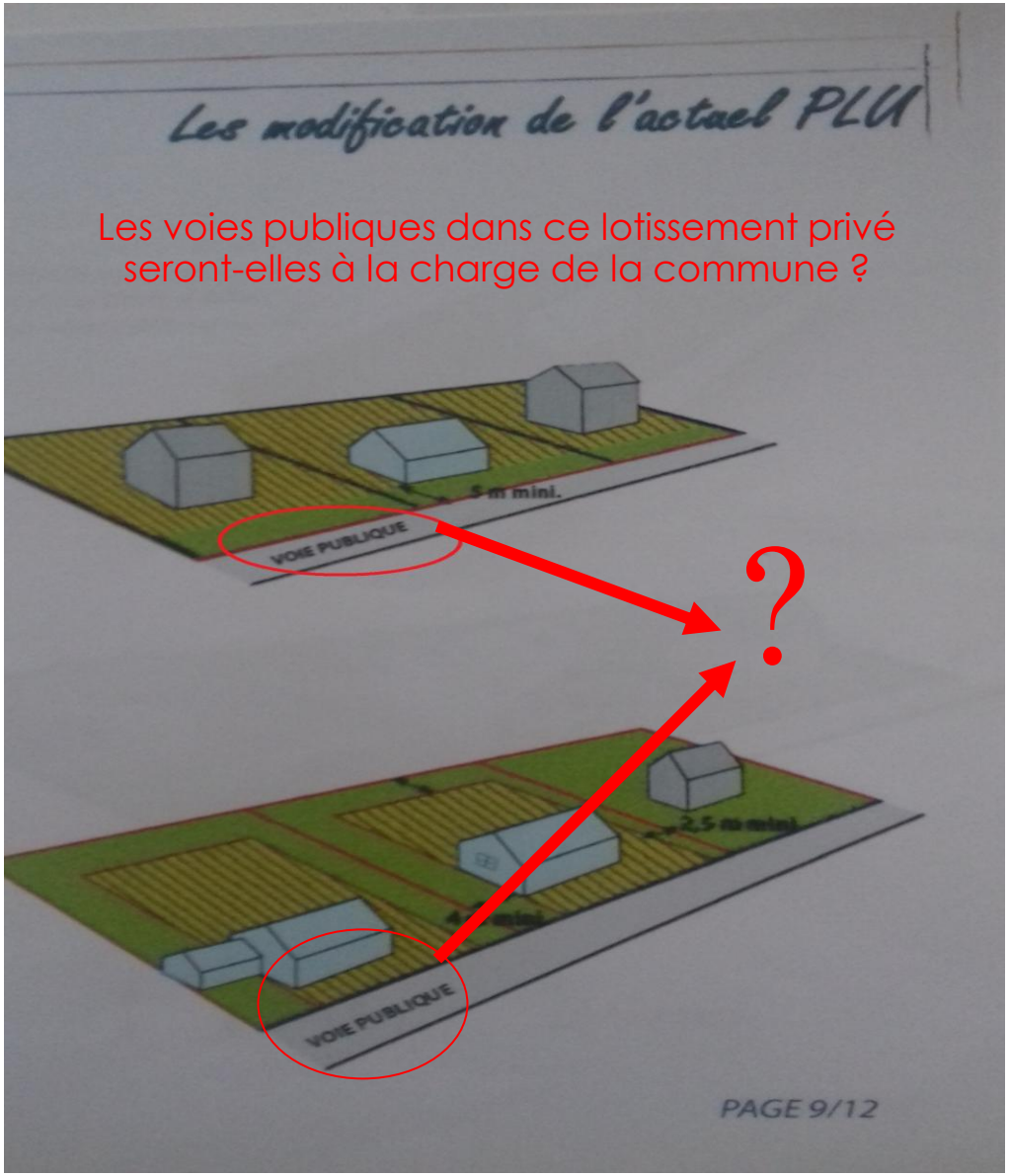

Sauvons la Tournelle

5. L'impact du projet : des questions sans réponses

Un des projets qui a été à l'étude, estampillé « Mairie de Septeuil » !

Pourquoi un « village » enclavé dans îlot forestier, loin du village ?

Le nouveau projet (photo non communiquée) du promoteur, prévoit :

- La transformation du «Castel » en habitation collective, c'est-à-dire des appartements

- Des parcelles à bâtir (nombre indéterminé) sur la nouvelle zone UT (et sur la future zone du stade actuellement classée N après révision du PLU)

- Des maisons de ville (nombre indéterminé) en lieu et place des bâtiments de gardiennage actuels.

- Des espaces verts et le bois de plus de 10 ha qui se retrouveront enclavés.

- Au total… combien de nouveaux habitants cela représente-t-il ?

Sauvons la Tournelle

5. L'impact du projet : des questions sans réponses

« au sud sur des terrains…. »

-S'agit-il de terrains privés ? Si oui, des expropriations sont-elles envisagées ?

-Peut on créer un chemin dans une zone N et abattre des arbres dans un bois classé ?

- Quelle largeur sera nécessaire pour le passage des voitures, camions et l'accès aux pompiers ?

Sauvons la Tournelle

5. L'impact du projet : des questions sans réponses

- Quel impact aura ce projet sur l'identité de notre village ? Est là une façon de « pérenniser l'image rurale de notre village » ?

- Les nouveaux arrivants viendront-ils jusqu'au village pour faire vivre le commerce local avec les problèmes de stationnement et circulation qui existent déjà ? N'iront-ils pas plutôt dans les grandes surfaces avoisinantes (Ex : Intermarché Maulette)

- Les bois, classés EBC, Espaces Boisés à Conserver, à la charge de la copropriété, pourront-ils être correctement entretenus, nettoyés, sécurisés ?

- Le promoteur vendra les parcelles. A charge aux acquéreurs de choisir leur constructeur. Il n'y aura donc aucune harmonie d'ensemble au niveau architectural.

- Pourquoi les fortes contraintes, pour tous les riverains de ce secteur, en matière de construction et de rénovation ne seront pas appliquées aux futurs pavillons ?Actuellement :

Ex : Chemin des Ormes parement en pierre exigé pour une extension d'une maison

Ex : demande de démolition d'un portail pour mise en conformité zone avec les « Bâtiments de France)

Pour les nouvelles constructions du projet privé Le Castel de la Tournelle : « 11.3 Les murs réalisés en tout venant, briques, parpaings seront obligatoirement enduits... »

Sauvons la Tournelle

6. Environnement et politiques d'urbanisation le SDRIF

Extrait du Schéma Directeur de la Région Ile de France

L'urbanisation ne peut pas porter atteinte à une continuité écologique, un espace de respiration, une liaison agricole et forestière, une liaison verte, une lisière d'un espace boisé, ou un front urbain d'intérêt régional représentés sur la carte de destination générale des différentes parties du territoire (cf. orientations correspondantes).

La priorité est donnée à la limitation de la consommation d'espace et donc au développement par la densification du tissu existant.

Ces capacités d'urbanisation, évaluées compte tenu des besoins prévisibles à l'horizon 2030, seront donc consommées en fonction des besoins à court et moyen terme afin de préserver les espaces nécessaires aux besoins futurs.

Les documents d'urbanisme peuvent planifier des espaces d'extensions urbaines qui doivent être maîtrisées, denses, en lien avec la desserte et l'offre d'équipements.

Questionnement….

« Le secteur de projet de La Tournelle n'est pas concerné par des objectifs du SRCE » (source : dossier Notice modification du PLU – Mairie de Septeuil)

La mairie pourrait-elle développer cette affirmation ? S'est-elle entourée d'expert pour s'en assurer ?

Le projet de modification du PLU et le futur projet du CASTEL DE LA TOURNELLE dans son intégralité répondent-ils réellement aux orientations du SDRIF ?

S'agit-il d'un projet de densification d'espaces déjà urbanisés ou d'extension portant atteinte à une continuité écologique, un espace de respiration, une liaison verte ?

D'autres projets de développement de la commune, plus adaptés au niveau taille, plus respectueux de l'environnement et des politiques d'urbanisation actuelles, dans le centre bourg ne pourraient-ils pas être étudiés ?

Sauvons la Tournelle

6. Environnement et politiques d'urbanisation le SDRIF

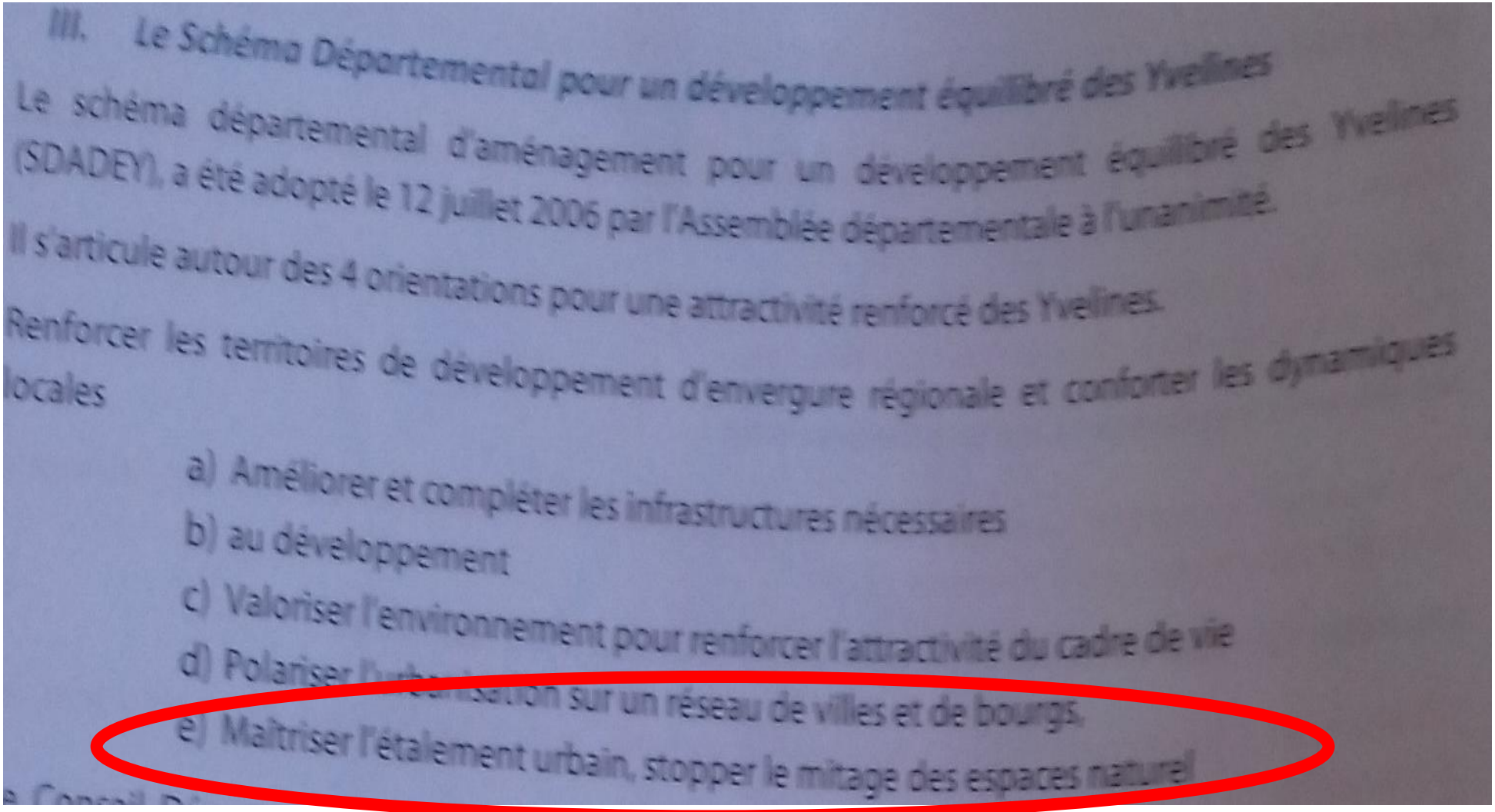

III. *Le Schéma Départemental pour un développement équilibré des Yvelines*

Le schéma départemental d'aménagement pour un développement équilibré des Yvelines (SDADEY), a été adopté le 12 juillet 2006 par l'Assemblée départementale à l'unanimité.

Il s'articule autour des 4 orientations pour une attractivité renforcé des Yvelines.

Renforcer les territoires de développement d'envergure régionale et conforter les dynamiques locales

a) Améliorer et compléter les infrastructures nécessaires
b) au développement
c) Valoriser l'environnement pour renforcer l'attractivité du cadre de vie
d) Polariser l'urbanisation sur un réseau de villes et de bourgs.
e) Maîtriser l'étalement urbain, stopper le mitage des espaces naturel

Sauvons la Tournelle

6. Environnement et politiques d'urbanisation la Loi ALUR

Ce que nous dit AUSSI le loi Alur mais que la mairie a « omis » de nous expliquer :

« Pour atteindre ces objectifs, le texte prévoit le renforcement de la couverture du territoire par les schémas de cohérence territoriale (ScoT). Il place ces schémas au sommet de la hiérarchie des normes en matière d'urbanisme et prévoit l'absence d'opposabilité directe du plan local d'urbanisme (PLU) et de la carte communale en présence d'un ScoT. Il impose au PLU de prendre en compte le ScoT dans un délai d'un an. Il renforce le principe d'urbanisation limitée pour les communes non couvertes par un Scot et durcit les possibilités de dérogation. Il oblige enfin les porteurs de projet à remettre les terrains en état. »

Source : https://www.actu-environnement.com/ae/news/loi-alur-urbanisme-sols-pollues-enterinee-20787.php4

Sauvons la Tournelle

6. Environnement et politiques d'urbanisation : ATLAS DES PATRIMOINES

La vallée de la Vaucouleur : un site exceptionnel, d'après l'Atlas des Patrimoines !

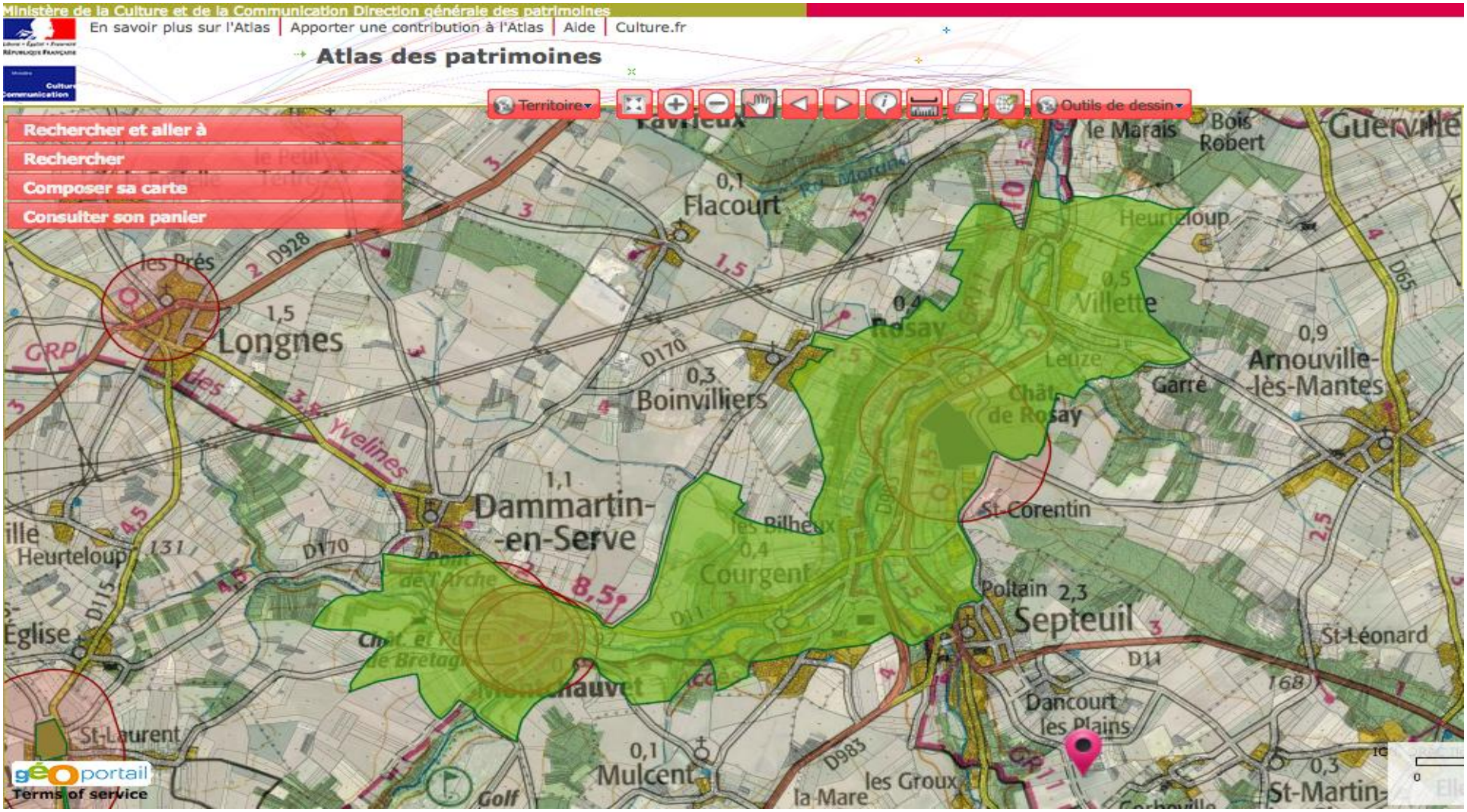

Sauvons la Tournelle

6. Environnement et politiques d'urbanisation : Atlas des Patrimoines

Sauvons la Tournelle

6. Environnement et politiques d'urbanisation : le PADD

Le PADD du PLU de Septeuil :

I. Maintenir et préserver le milieu naturel et le cadre de vie de Septeuil.

II. Pérenniser l'image rurale du village.

III. Conserver et favoriser la mixité de l'habitat et de mixité sociale.

IV. Assurer le maintien de l'économie locale.

V. Renforcer la sécurité routière.

VI. Améliorer les bâtiments de l'école communale et les services périscolaires.

→Notre commune peut elle financièrement répondre aux objectifs du PADD ?

→ En quoi le projet de modification du PLU et du Castel de la Tournelle est-il conforme avec les objectifs du PADD du PLU ?

Un exemple de « conservation et favorisation de la mixité de l'habitat et de la mixité sociale » :avancé par la Mairie :

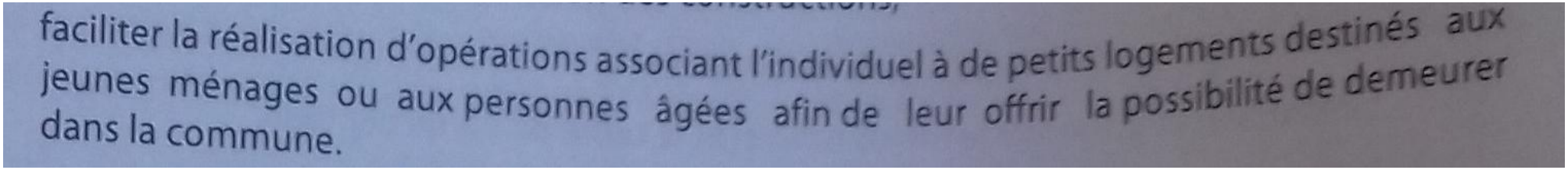
faciliter la réalisation d'opérations associant l'individuel à de petits logements destinés aux jeunes ménages ou aux personnes âgées afin de leur offrir la possibilité de demeurer dans la commune.

Des personnes âgées vont-elles vraiment venir s'installer dans un lieu qui nécessitera l'utilisation d'une voiture pour aller acheter le journal et sa baguette de pain le matin ?!!!

Sauvons la Tournelle

7. Sauvons la Tournelle... oui mais comment ?!

Les habitants des villages de Courgent et de Septeuil parviendront-ils à sauver leur identité rurale et leur cadre de vie car il semble que la partie se soit jouée d'avance... et sans eux !!! La révision du PLU prévoit déjà l'extension du projet sur la zone N.... une zone NATURELLE... ! Dans le plus grand mépris pour la démocratie, la transition citoyenne et écologique !

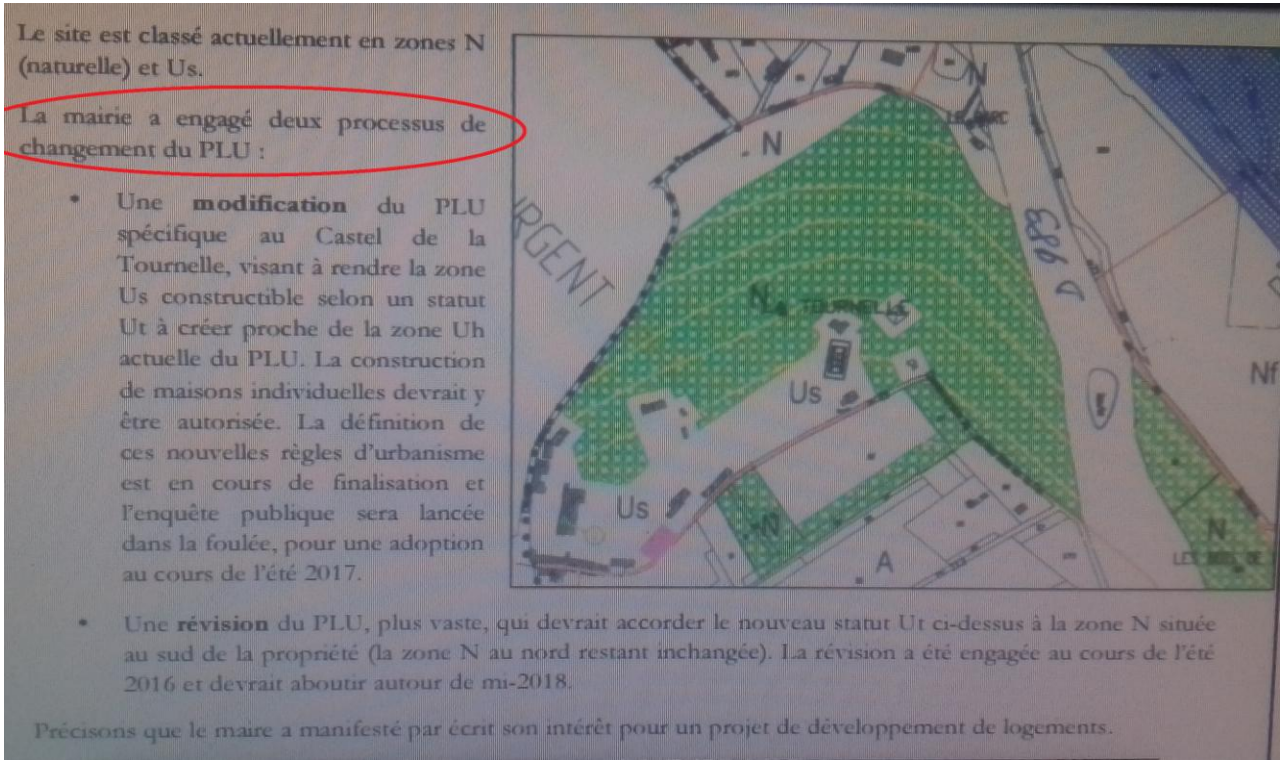

Le site est classé actuellement en zones N (naturelle) et Us.

La mairie a engagé deux processus de changement du PLU :

- Une **modification** du PLU spécifique au Castel de la Tournelle, visant à rendre la zone Us constructible selon un statut Ut à créer proche de la zone Uh actuelle du PLU. La construction de maisons individuelles devrait y être autorisée. La définition de ces nouvelles règles d'urbanisme est en cours de finalisation et l'enquête publique sera lancée dans la foulée, pour une adoption au cours de l'été 2017.

- Une **révision** du PLU, plus vaste, qui devrait accorder le nouveau statut Ut ci-dessus à la zone N située au sud de la propriété (la zone N au nord restant inchangée). La révision a été engagée au cours de l'été 2016 et devrait aboutir autour de mi-2018.

Précisons que le maire a manifesté par écrit son intérêt pour un projet de développement de logements.

Extrait d'un document d'une agence immobilière « Teaser Septeuil »

Sauvons la Tournelle

7. Sauvons la Tournelle… oui mais comment ?!

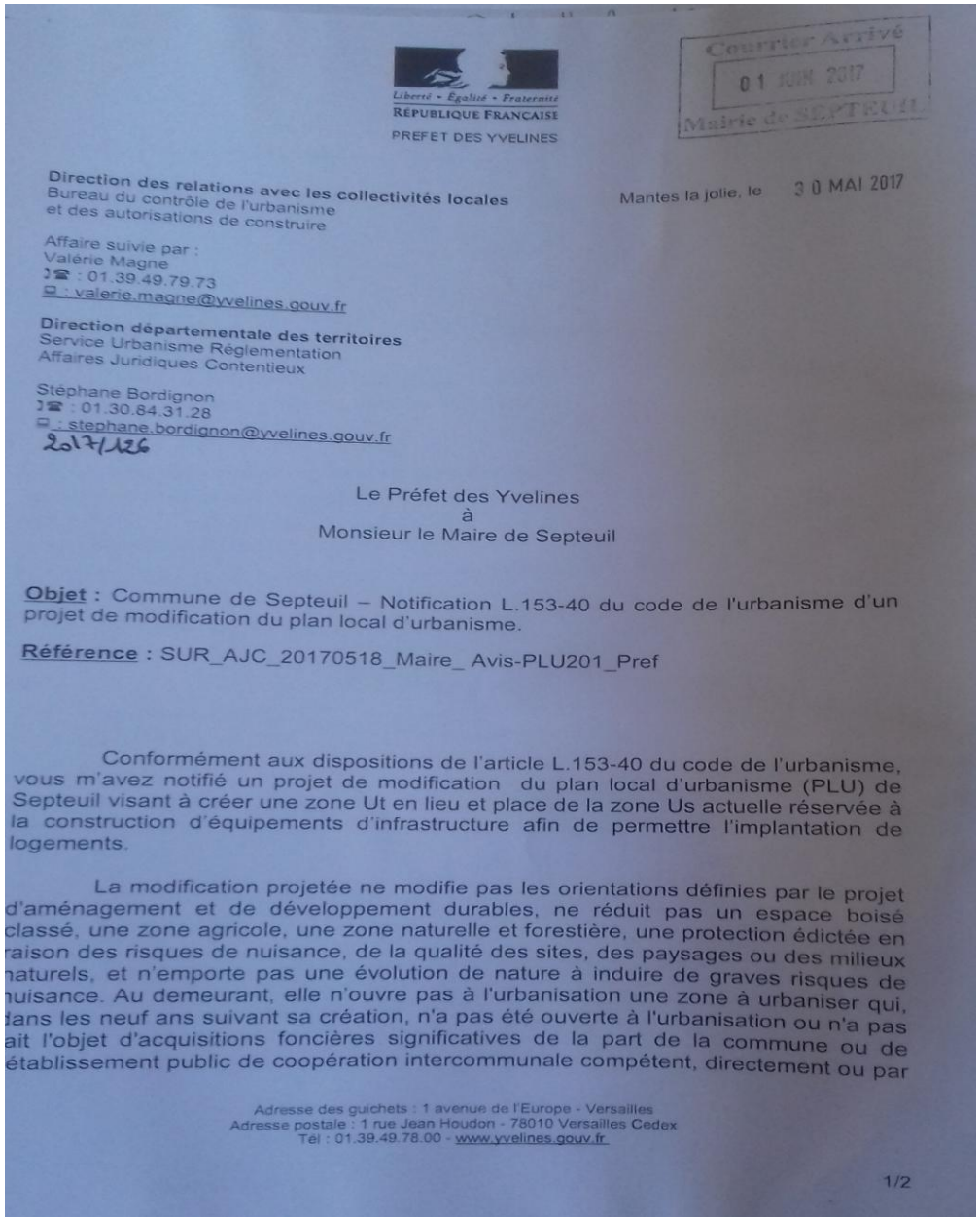

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
PREFET DES YVELINES

Courrier Arrivé
01 JUIN 2017
Mairie de SEPTEUIL

Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau du contrôle de l'urbanisme
et des autorisations de construire

Affaire suivie par :
Valérie Magne
☎ : 01.39.49.79.73
✉ : valerie.magne@yvelines.gouv.fr

Direction départementale des territoires
Service Urbanisme Réglementation
Affaires Juridiques Contentieux

Stéphane Bordignon
☎ : 01.30.84.31.28
✉ : stephane.bordignon@yvelines.gouv.fr
2017/126

Mantes la jolie, le 30 MAI 2017

Le Préfet des Yvelines
à
Monsieur le Maire de Septeuil

Objet : Commune de Septeuil – Notification L.153-40 du code de l'urbanisme d'un projet de modification du plan local d'urbanisme.

Référence : SUR_AJC_20170518_Maire_ Avis-PLU201_Pref

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez notifié un projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Septeuil visant à créer une zone Ut en lieu et place de la zone Us actuelle réservée à la construction d'équipements d'infrastructure afin de permettre l'implantation de logements.

La modification projetée ne modifie pas les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, ne réduit pas un espace boisé classé, une zone agricole, une zone naturelle et forestière, une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, et n'emporte pas une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance. Au demeurant, elle n'ouvre pas à l'urbanisation une zone à urbaniser qui, dans les neuf ans suivant sa création, n'a pas été ouverte à l'urbanisation ou n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives de la part de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, directement ou par

Adresse des guichets : 1 avenue de l'Europe - Versailles
Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Tél : 01.39.49.78.00 - www.yvelines.gouv.fr

1/2

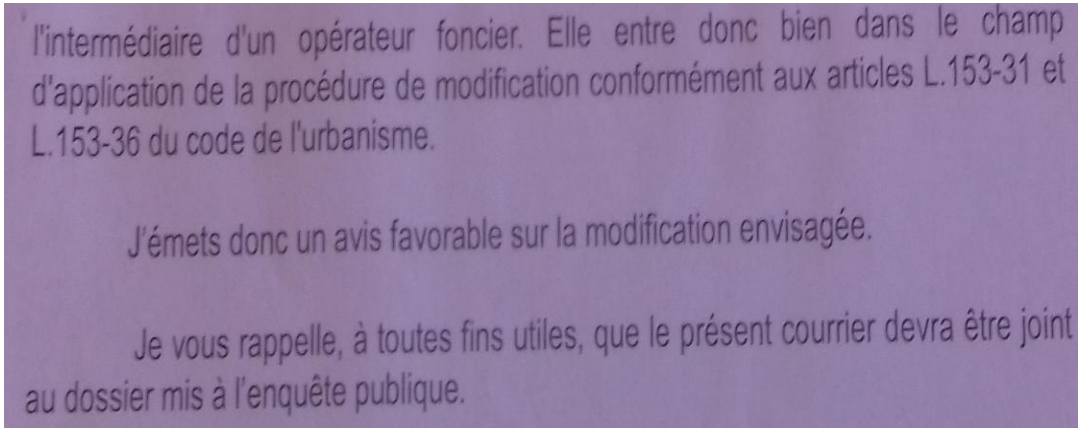

l'intermédiaire d'un opérateur foncier. Elle entre donc bien dans le champ d'application de la procédure de modification conformément aux articles L.153-31 et L.153-36 du code de l'urbanisme.

J'émets donc un avis favorable sur la modification envisagée.

Je vous rappelle, à toutes fins utiles, que le présent courrier devra être joint au dossier mis à l'enquête publique.

Comment comprendre l' avis favorable sur la modification envisagée du Préfet des Yvelines ?

Sauvons la Tournelle

8. Sauvons la Tournelle... oui mais comment ?!

"GALLOT Philippe (Chargé de mission territorial) - DDT 78/SPACT" <philippe.gallot@yvelines.gouv.fr>

bonjour madame,

l'avis de l'état signé par le préfet est désormais communiqué puisque joint au dossier d'enquête publique

bien à vous

M.GALLOT Philippe

DDT78\STAN

Tél: 01 30 63 22 66 ou 22 58

Fax: 01 30 63 22 56 ou 22 86

philippe.gallot@yvelines.gouv.fr

Comment l'état a t -il pu émettre son avis ? Aucune étude d'impact environnemental n'est connue à ce jour !

Sauvons la Tournelle

8. Sauvons la Tournelle… oui mais comment ?!

Les personnes publiques associées interrogées se sont-elles prononcées en faveur de cette modification simplifiée du PLU en connaissant l'intégralité du projet ?

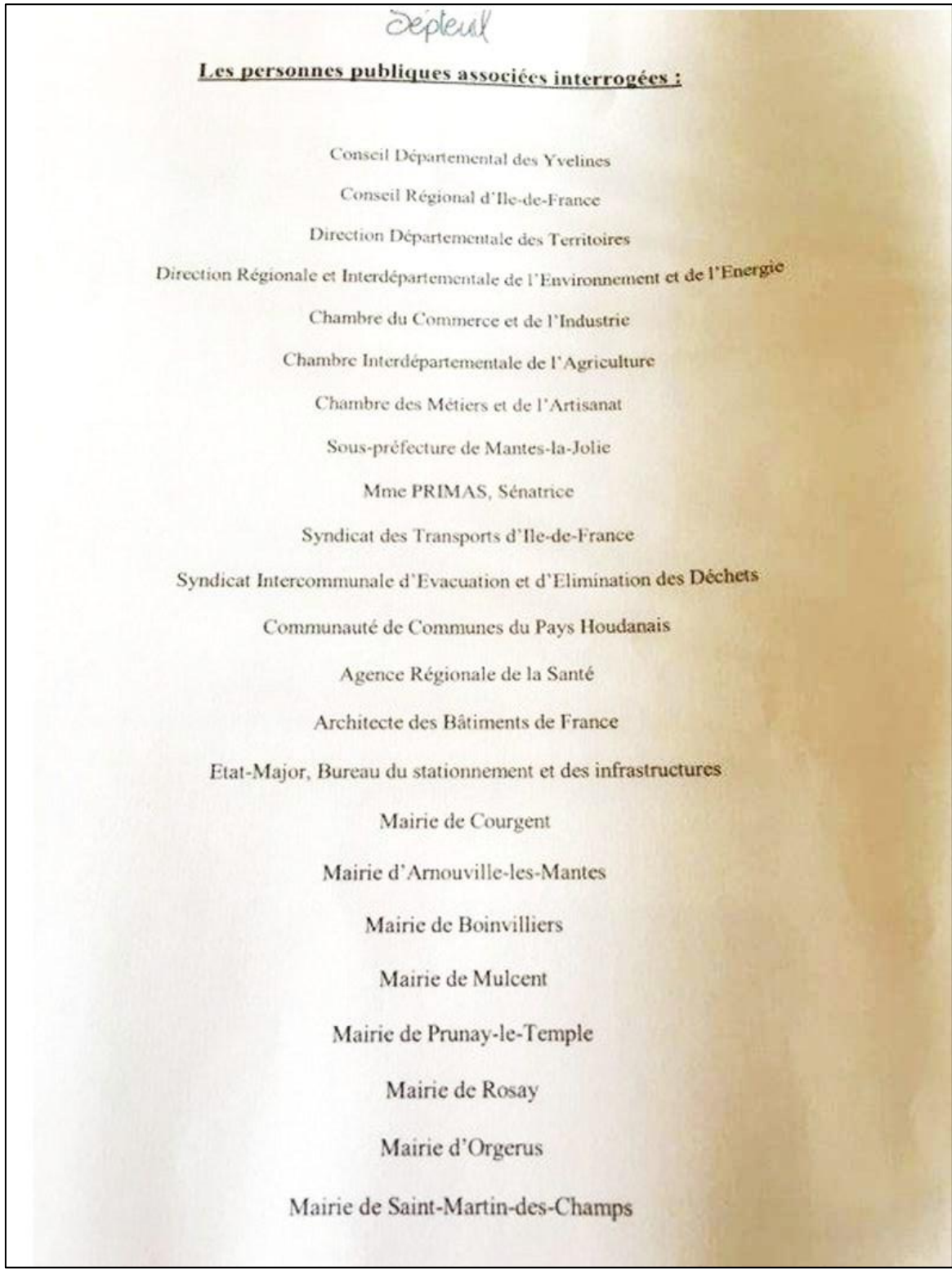

Dépeul

Les personnes publiques associées interrogées :

Conseil Départemental des Yvelines

Conseil Régional d'Ile-de-France

Direction Départementale des Territoires

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

Chambre du Commerce et de l'Industrie

Chambre Interdépartementale de l'Agriculture

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie

Mme PRIMAS, Sénatrice

Syndicat des Transports d'Ile-de-France

Syndicat Intercommunale d'Evacuation et d'Elimination des Déchets

Communauté de Communes du Pays Houdanais

Agence Régionale de la Santé

Architecte des Bâtiments de France

Etat-Major, Bureau du stationnement et des infrastructures

Mairie de Courgent

Mairie d'Arnouville-les-Mantes

Mairie de Boinvilliers

Mairie de Mulcent

Mairie de Prunay-le-Temple

Mairie de Rosay

Mairie d'Orgerus

Mairie de Saint-Martin-des-Champs

Sauvons la Tournelle

9. La Tournelle... un lieu historique et artistique qui mérite d'être sauvegardé !

Les adhérents de l'Association Sauvons la Tournelle, sont de plus en plus nombreux. Nous avons entamé la constitution d'un dossier pour une demande de protection et de classement à l'inventaire du patrimoine national.

Avant d'être une école, le Castel de la Tournelle, fut la demeure des peintres Antoine Chintreuil et de Desbrosses. Cette propriété ce situe en face du château de Flameng.

Monsieur Chintreuil est enterré au cimetière de Septeuil.

De nombreux appuis commencent à se manifester et à nous encourager à poursuivre dans notre démarche

-L'Association des Amis du Paysage Français et Le Musée du Paysage de Meudon
- Le musée Antoine Chintreuil de Pont de Vaux
- Mr Michel L. (expert et bibliographe Chintreuil)
- Le journal "La Voix de l'Ain"
- Le journal le Progrès "Bourg en Bresse"

.... et peut être beaucoup d'autres musées en France, aux Etats Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse que nous sommes en train de solliciter.

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

Un après midi à la Tournelle by Antoine Chintreuil

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

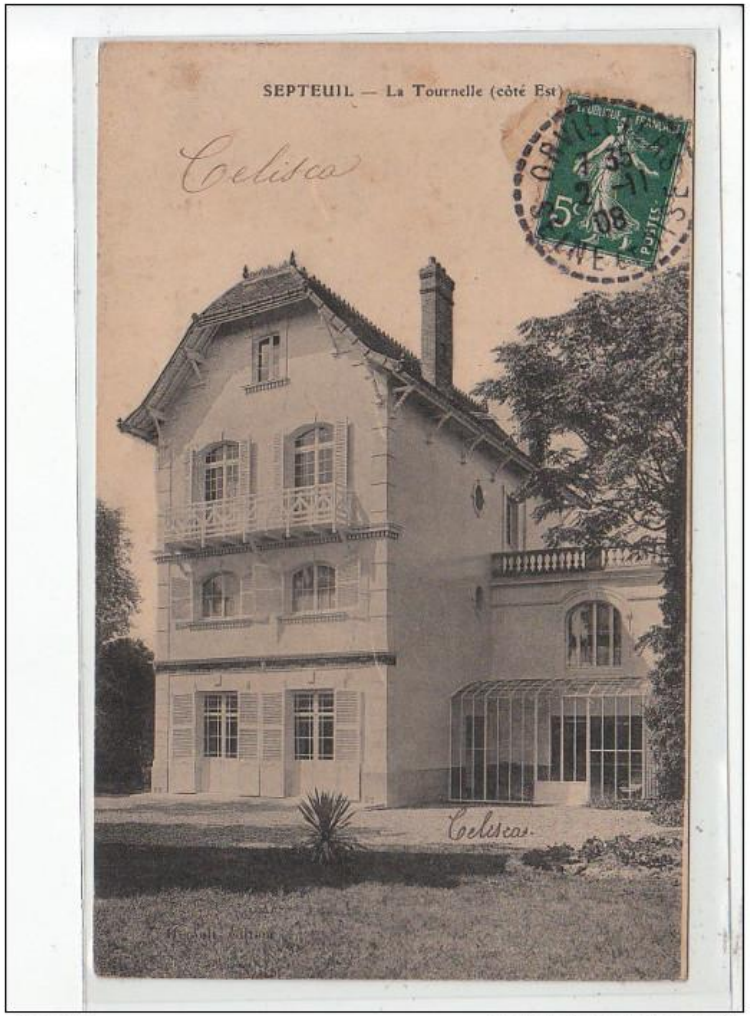

Antoine Chintreuil
(1814-1873)

Biographie

1814 : naissance à Pont-de-Vaux (Ain) le 15 mai.

1832 : professeur de dessin au collège de Pont-de-Vaux.

1838 : se rend à Paris décidé à être Peintre. Travaille dans une librairie, quai des Augustins pour subvenir à ses besoins. Il rencontre Albert de la Fizelière, qui sera son ami fidèle et Chamfleury.

1839 : premières visites au Louvre.

1840 : avec les frères Desbrosses, Léopold le paysagiste et Joseph le sculpteur, il fonde un Phalanstère, rue du Cherche Midi, ils seront rejoints par le plus jeune frère Jean, fidèle ami toute sa vie durant.

1846-1849 : Montmartre et les environs de Paris : Châtillon, Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-roses, Châtenay.

1843 : rencontre J.B. Corot par l'intermédiaire de Desbrosses, il en reçoit des conseils sans subir une influence directe.
1846 : commence à peindre au Bas-Meudon.

1850-1857 : Igny

1855 : vit à Igny, présente à l'Exposition Universelle : *La campagne, le matin.*
1856 : Convalescence à Boves, près d'Amiens.

1857-1873 : La Tournelle-Septeuil.

1863 : tous ses envois sont refusés par le jury du Salon. Napoléon III crée le Salon de Refusés. Chintreuil y expose trois toiles et préside ce comité.

1861-1873 : Fécamp, Boulogne, marines

1873 : crise violente de tuberculose. Envois au Salon. Retourne à Septeuil.
Meurt le 8 août.
L'espace est exposé à l'Exposition Universelle de Vienne.

1874 : à titre posthume le Salon présente trois toiles.

Envois réguliers au Salon depuis 1843. Expose au Salon des Refusés.

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

Dossier de presse de l'exposition

ANTOINE CHINTREUIL

(1814-1873)

REVERIES D'UN PAYSAGISTE SOLITAIRE

au musée d'Art et d'Histoire de Meudon

Du 30 mars au 2 juillet 2017

1. Antoine Chintreuil (1814 - 1873) *Allée de grands arbres*. Ca 1860.
Huile sur toile. 32,5 x 25,2 cm. Collection particulière. © Studio Sébert.

musée d'art et d'histoire de Meudon

Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon
11, rue des Pierres 92190 Meudon
Tél. 01 46 23 87 13
contact.musee@mairie-meudon.fr
Ouvert du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h

les amis du paysage français

Ville de Meudon

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

Antoine CHINTREUIL (1814-1873)

Brève esquisse biographique

Antoine Chintreuil est âgé de quarante trois ans quand en 1857, accompagné de Jean Desbrosses son élève et ami , il établit ses quartiers de villégiature pour les beaux jours à La Tournelle à Septeuil , agréable localité de Seine-et-Oise (maintenant Les Yvelines) . Il est alors

un peintre connu jouissant d'une certaine notoriété et participant régulièrement aux Salons .

Il a son atelier à Paris , au quartier latin , 47 rue de Seine où il demeure pendant la saison froide .

Il est loin le temps où le jeune pontévallois , débarquant à Paris en 1832 avec pour bagage , ses habits , sa boîte de peinture et quelques pièces de cinq francs , se trouve vite confronté aux vicissitudes de la capitale dont il ignore tout . Après quelques péripéties , il entre comme commis

chez Edouard Legrand , libraire quai des Grands-Augustins où il se lie très tôt avec un certain Jules

Husson-Fleury qui va devenir le chroniqueur et écrivain plus connu sous le pseudonyme de Champfleury . Après avoir fréquenté les jeunes comédiens , poètes , rapins … sans le sou de la *Bande à Bisson* , il tisse des liens d'amitié avec les plus âgés des frères Desbrosses , Joseph et Léopold ainsi qu'avec Henri Mürger . C'est avec ce dernier qu'ils partageront vers 1840 une vie de

crève-la-faim que H. Mürger relatera dans son roman *Scènes de la vie de Bohême* immortalisée dans l'opéra de Puccini .

C'est vers 1842 que Chintreuil entre dans l'atelier de Paul Delaroche et qu'il rencontre J.B. Corot qui lui prodigue quelques conseils et avec lequel il restera ami . L'artiste est alors dans une situation matérielle déplorable . Il trouve fort heureusement une bouée de secours en la personne

du poète et chansonnier Béranger qui, disposant de relations et introductions , l'aide à trouver des commandes . L'artiste est un paysagiste , mais pour une représentation réaliste du paysage excluant , artifices , ficelles et pittoresque , option courageuse mais à contre-courant de la mode de l'époque toute empreinte de romantisme .

Pendant la *Période Montmartre et environs de Paris* qui court de 1846 à 1849 , il parcourt Montmartre et ses buttes , le parc Monceau , Meudon , les bois de Clamart , Chatenay …. Il obtient un tableau accepté par le jury au Salon de 1847 . En 1848 , la Direction des Beaux-Arts lui passe une première commande à l'issue du Salon .

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

En 1850 , commence la *Période Igny* , localité où il s'installe avec le plus jeune des frères Desbrosses , Jean , qui devient son élève et ne le quittera plus . Cette année-là , il est remarqué

au Salon par Théophile Gautier alors critique . Il rencontre C.F. Daubigny par l'intermédiaire de Frédéric Henriet qui s'intéresse aux deux artistes et écrira leurs biographies .

En parcourant Igny , les berges de la Bièvre , Vauhallan , Orsay et toute la région environnante ,

Chintreuil rapporte de charmantes études , la plupart prises aux heures extrêmes de la journée ,

dans la pénombre et l'humidité avec traitement des effets de la lumière . Durant cette période qui va jusqu'en 1856 , il est régulièrement présent au Salon où sa peinture interpelle les spécialistes .

Mais le peintre va bientôt payer un lourd tribut à ses séjours répétés dans le froid et l'humidité

Et au cours de l'hiver 1855-56 ,il contracte une pleurésie dont il guérit difficilement . Il passe courant 1856 , six mois en convalescence à Boves près d'Amiens chez son ami Philippe de Valois ,

séjour qu'il met à profit pour peindre une quinzaine de bonnes études . A son retour , la faculté lui conseille fermement de quitter l'humide contrée d'Igny et d'élire domicile dans un endroit plus sec et plus sain , c'est ainsi que courant 1857 , il trouve un point de chute à La Tournelle Septeuil .

Il entreprend de s'introduire sur le marché britannique par le biais de la célèbre galerie londonienne d'Ernest Gambart . Il rencontre Camille Pissarro début 1857 . Chintreuil jouit à présent d'un confort de vie acceptable et reçoit les samedis en son atelier parisien un aréopage de

lettrés et artistes parmi lesquels bien entendu ses amis J.B. Corot , C.F. Daubigny , mais aussi Sainte-Beuve et bien d'autres .

Le Salon passé , vers fin mai , il part en villégiature à La Tournelle . A peine arrivé et ses bagages défaits , il entreprend ses longues promenades à la recherche de nouveaux sites qu'il n'a pas encore traduits sur la toile .

Dans le catalogue de ses œuvres en cours de préparation, nous relevons des noms de sites et lieux-dits toujours existants ou pour certains maintenant identifiés par des noms de rues , ce qui atteste du souci des habitants de Septeuil et Courgent pour que leur patrimoine culturel perdure .

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

Nous n'en citerons ici que quelques uns que les tableaux et dessins de Chintreuil ont immortalisés :

La Côte de La Tournelle ; chemin creux dans les bois . Le Bois des Billeux ; Septeuil . Le Pont du moulin à La Tournelle . Le Ruisseau du Paity ; effet du soir . Le Champ de pommes de terre ; La Tournelle . Les Ruines ; " La Féerie " , à La Tournelle . Le Ruisseau au cresson et la passerelle de la Seigneurie . Pré bordé de peupliers ; étude par un temps gris ; La Tournelle . Le Bois aux Roches ; rayon de soleil à travers la pluie . Le Ruisseau du moulin de la Planche . Le Ru de Carnette . Fenaison près de la plaine de Courgent . La Vallée de la Vaucouleurs . La Ruelle aux lys …… et bien d'autres .

Chintreuil entretient d'excellentes relations qui perdureront avec Alexandre Dumas fils ; celui-ci , mondain et bien introduit dans le monde artistique l'aide à écouler ses oeuvres dans le creuset parisien de ses relations . Il effectue de nombreux séjours dans le nord de l'hexagone , balayant la région et redescendant la côte jusqu'à Equihen , ainsi que sur les bords de la Manche et de la mer du Nord , notamment à Etretat, Fécamp , Saint-Valérie-sur-Somme et Veules-les-Roses ; il en rapporte d'ailleurs des marines de bonne facture .

A compter de 1865 , la critique lui devient pratiquement acquise certains voient en lui un nouveau

Claude Gellée , d'autres le comparent à Bonington , à W. Turner ; dans un long article sur le Salon de 1868 , Odilon Redon ne tarit pas d'éloges sur Chintreuil .

Rappelons quelques tableaux exposés au Salon parmi les plus remarqués : ***Les Vapeurs du soir , 1865 ; Le Soleil boit la rosée du matin , 1866 ; L'Automne , 1867 ; L'Ondée , 1868 ; L'Espace ,1869 ;***

Pluie et Soleil , 1873 . Médaillé par le jury , A. Chintreuil recevra la Légion d'honneur en 1870 .

La peinture de sa dernière période traduit une maîtrise reconnue du traitement des effets de la lumière . Il faut pour s'en convaincre se pencher sur les tableaux qu'il destinait , loin des contraintes du Salon , aux amateurs et collectionneurs qui le suivaient ; sa touche délicate déclinant avec subtilité les teintes de la palette laisse apparaître une approche bien en harmonie avec l'impressionnisme , à l'époque où ce mouvement en est encore à ses balbutiements . Il n'est pas faux de dire que Chintreuil fut un impressionniste avant l'heure , d'ailleurs on rapporte qu'il a inspiré Pissarro et Sisley .Monet , Pissarro et d'autres , lors de leurs séjours chez le collectionneur Ernest Hoschedé en sa résidence de Montgeron , avaient probablement pu voir les Chintreuil qu'il possédait .

La mort a prématurément fauché ce Maître le 8 août 1873 à La Tournelle , à cinquante neuf ans au terme de longues souffrances .

Les oeuvres d'Antoine Chintreuil sont entrées dans de grandes collections et sont conservées dans de nombreux musées français et étrangers .

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

Comme il serait navrant que sa maison et les sites encore empreints de sa présence et de son talent et préservés jusqu'à présent soient bouleversés et détruits à jamais .

La nature , notre histoire , ces biens si précieux et si fragiles préservons-les !!!

Michel Lechelon

Musée Chintreuil
66 rue Maréchal-de-Lattre
Tél 03 85 51 45 65
PONT-DE-VAUX (Ain)

Nelly Catherin

40, place Poisat

01190 Pont-de-Vaux

Pont-de-Vaux, le 10 juin 2017

Monsieur Guy Poirier

Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Directrice du musée Chintreuil depuis 17 ans, j'ai eu l'occasion de mettre mes pas dans ceux de cet immense peintre paysagiste qu'est Antoine Chintreuil, qui a transcris avec une immense poésie les paysages de la Tournelle-Septeuil.

Le talent de ce peintre est en train d'émerger, de sortir peu à peu de l'anonymat grâce à de nouvelles perspectives ouvertes par des travaux de recherche, français et étrangers. Il apparaît que Chintreuil constitue une figure majeure du pré-impressionnisme et que son rôle dans la fabrication de l'art moderne français est prépondérant, tout autant qu'un Monet ou un Sisley, et de plus en plus reconnu.

A ce titre, il est extrêmement dommageable de détruire les paysages qui l'ont inspirés et dans lesquels il a si intensément vécu. Ce serait l'équivalent de bétonner les jardins de Giverny.

Habituée à travailler avec les collectivités territoriales, je comprends bien les contraintes d'urbanisme qui sont les vôtres. Mais d'un point de vue culturel, détruire cet endroit chargé de sens artistique, c'est aussi porter atteinte à notre patrimoine culturel.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Nelly Catherin

Directrice du musée Chintreuil

Les amis du paysage français

Vers la création du musée vivant du paysage français

Monsieur Dominique Rivière
Maire de Septeuil
Monsieur Guy Poirier
Commissaire enquêteur
Mairie de Septeuil
6 place Louis Fouché
BP25
78790 Septeuil

Meudon, le 13 juin 2017,

Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons appris avec tristesse et étonnement le projet d'un lotissement sur le lieu-dit « La Tournelle », situé sur la commune de Septeuil. Nous nous joignons à tous les passionnés des arts, de la peinture et plus particulièrement de la peinture du Paysage pour vous adresser cette requête.

Notre association, Les Amis du Paysage Français, est née de la rencontre d'une amitié et d'un rêve : l'amitié qui entourait un jeune collectionneur Christian Grellety Bosviel qui vivait ses derniers jours, et le rêve qui était le sien : bâtir, sa collection servant de noyau initial, un musée consacré à la peinture de paysage français.

Après des années d'efforts et grâce à une collaboration étroite entre partenaires privés et publics dont la Mairie de Meudon, le Musée du Paysage Français a ouvert ses portes en 2012 dans un écrin extraordinaire et rénové, au cœur de la ville : l'ancienne demeure d'Armande Béjart, épouse de Molière. Entouré d'un jardin paisible, ce lieu fut choisi comme cadre idéal pour mettre en valeur la collection de paysages dont Christian Grellety Bosviel fit don à la Ville de Meudon et qui est aujourd'hui complétée par de nombreux dons et dépôts de musées nationaux et de France.

C'est dans ce musée que nous vous invitons à découvrir une exposition temporaire qui rencontre actuellement beaucoup de succès, celle consacrée aux paysages d'Antoine Chintreuil « Rêveries d'un paysagiste solitaire ». Nous vous adressons en pièce jointe le dossier de presse et le catalogue de l'exposition.

Antoine Chintreuil, qui repose dans le cimetière de Septeuil, fut l'un des précurseurs sans lesquels l'impressionnisme et ses successeurs n'auraient jamais vu le jour. Injustement classé dans le groupe des « petits maîtres », ce peintre, par son histoire, par l'audace et la beauté de son œuvre, est en train de conquérir en France et à l'étranger les titres de noblesse qu'il mérite.

Association les Amis du paysage français
22 rue de la Croix du Val, 92190 Meudon
Tél. : 06 50 32 25 42 – Courriel : contact@paysagefrancais.fr
Site : www.paysagefrancais.fr

Vous n'êtes pas sans ignorer que cet artiste a vécu à la Tournelle de 1857 jusqu'à sa mort en 1873, plus précisément au Castel de la Tournelle, avant que la propriété ne devienne une école.

Inlassablement, Chintreuil, accompagné de son ami fidèle Desbrosses, a peint ce paysage de la Tournelle qui s'offrait à lui pendant la dernière partie de sa vie. Son immense talent lui a permis de révéler, dans ses compositions, les beautés changeantes de la nature, délaissant un discours pittoresque au profit d'une contemplation sereine du paysage.

Le parcours, chronologique et thématique de l'exposition, présente une quarantaine de ses œuvres, la plupart inédites, qui témoignent de l'évolution du style de ce paysagiste, méconnu du grand public quoique présent dans les collections nationales (une liste non exhaustive mais tout à fait impressionnante de ses œuvres présentes dans les collections nationales et à l'étranger figure dans le catalogue ci-joint).

Ses amitiés sont évoquées dans l'exposition : Daubigny, Diaz de la Peña, Redon et Corot qui fut certainement aussi familier des lieux. *Un après midi à la Tournelle*, *Femme dans un jardin*, *Coup de soleil pendant l'orage*, *Etude de rochers, la Tournelle*, autant d'œuvres extraordinaires représentant la Tournelle, à la valeur artistique inestimable.

Chintreuil fit partie dans sa jeunesse avec Desbrosses de la « Société des Buveurs d'Eau ». Il fut aussi « Marcel » dans l'œuvre de Murger qui célébra la *Vie de Bohème* et dont Puccini fit un opéra.

Nous pourrions continuer ainsi à vous énumérer nombre de motifs valables qui nous incitent à demander grâce pour ce peintre, qui lutta toute sa vie pour son art et dont la demeure et les lieux qu'il a si bien peints sont aujourd'hui menacés.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir renoncer à votre projet de lotissement sur le lieu-dit « La Tournelle » situé sur la commune de Septeuil.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'accueil que vous pourrez réserver à notre sollicitation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de nos respectueuses et sincères salutations.

Alain Grellety Bosviel
Fondateur et vice-président

Emmanuel Hau
Président

Association les Amis du paysage français
22 rue de la Croix du Val, 92190 Meudon
Tél. : 06 50 32 25 42 – Courriel : contact@paysagefrancais.fr
Site : www.paysagefrancais.fr

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil

Sauvons la Tournelle

8. La Tournelle et Chintreuil
Hier, aujourd'hui... et demain ?